



## OBJECTIF(S)

- Maîtriser le contrat de syndic et comprendre la rémunération.
- Adapter la mission aux besoins de la copropriété

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Tout professionnel de la gestion immobilière

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 1 jour (soit 7 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel expérimenté en copropriété

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 320 € HT

## PROGRAMME

### I - DIFFÉRENCE ENTRE SYNDICS

- Syndic bénévole
- Syndic coopératif
- Syndic professionnel
- La prestation de service

### II - HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DU CONTRAT DE MANDAT SYNDIC

- De la liberté contractuelle au contrat type
- Contenu du contrat type
- Fiche d'information
- Bilan des contrôles de syndic par la DGCCRF

### III - APPLIQUER - PRÉSENTER - DÉFENDRE LA RÉMUNÉRATION

- La gestion courante
- Les honoraires liés au contentieux
- Les honoraires liés aux sinistres
- Les honoraires liés aux travaux

### IV - NOUVELLES MISSIONS ? NOUVEAUX HONORAIRES ?

- Diagnostics divers
- Mise en conformité des règlements de copropriété
- Prêts et subventions
- AG « mixte » (bulletin de vote et visioconférence)

### V - NOUVEAUX ENJEUX ET NOUVEAUX OUTILS

- Communication et interactivité



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap